

COMPTE RENDU

Réunion OGE C DU 3 octobre 2017

BILAN ANIMATION ANNEE 2016-2017

	DEPENSES	RECETTE	RESULAT
REPAS A DOMICILE 11/16 (214 repas)	2375 €	3262€	886€
Arbre de Noel 12/16	191€	565€	375€
QUIZ 03/17 (35 équipes)	645€	1461€	816€
Kermesse 07/17	3229€	6317€	3088€
RESULAT	6440€	11605€	5165 €

La kermesse c'est bien déroulé, autant au stand qu'à la buvette avec une bonne participation des parents. Les repas ce sont bien vendu. Il ne restait qu'un repas adulte.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Pour les CE CM - Anne Laure Papin et Céline Perrocheau sont élues.
 Pour les PS/MS/GS/CP – Céline Barraud et Frédéric Clerjaud se sont présentés.
 Pour l'Ogec : Elle sera représentée par Sophie Dagusé et Charline Leonard qui se sont présentées.



FORMATION DE CLAUDETTE ET LE REMPLACEMENT

Claudette sera en formation « comment répondre aux oppositions des enfants » le lundi 4 et mardi 5/12/2017.



TRAVAUX (accessibilité, nouvelles normes)

- Aline rappel que les travaux doivent commencer au plus vite.
- Stéphane et Mickael doivent se voir pour finaliser le budget global et le plan de financement.
- Nous avons reçu les 3000€ de don du Leclerc de Chantonay pour les travaux.
- Sophie doit contacter Mr Bernier du Leclerc Chantonay afin de finaliser et recevoir le nouveau don avec l'action « 5% d'avril à septembre 2017 ».

REPAS DE NOVEMBRE

Les cartes ont été distribuées aux familles.

L'organisation reste la même que l'année dernière. Il n'y a pas de vente de boissons cette année, l'opération n'ayant pas été concluante l'année dernière.

CANTINE

- Un chariot de services (2 étages) a été offert début septembre par Michel et Alice Gabet « Restaurant le petit Tallud »



DIVERS

*** La rétribution :**

Elle passera cette année à 24€ par enfants.

Cette augmentation de 1€/mois aura lieu à partir de janvier 2017.

Une diapo aura lieu pendant l'AG pour expliquer l'augmentation aux parents d'élèves.

Pour information, dans 5 ans toutes les écoles seront au minimum à 30€/élèves/10 mois

* Le 8/12, le matériel de gym pour l'école doit être récupéré à l'école Béthanie de Chantonay. Emilie ce charge de trouver un véhicule utilitaire.

* Suite à la dégradation de la porte de la classe d'Aline cet été, une plainte a été déposée à la gendarmerie et un devis a été fait chez la menuiserie Bâcle. Le devis va être validé pour une réparation rapidement. Une franchise reste à la charge de l'Ogec.